

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 MARS 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt-sept mars, à quinze heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Françoise BOUTILLIER, Claudine POLIN, Jean-Pierre POLIN, Jean-Pierre FOUCART, Marie-Paule LEJEUNE

Absent excusé : Jean-Claude COLLET pouvoir à Jean-Pierre FOUCART

Secrétaire : Françoise BOUTILLIER

\*\*\*\*\*

Lecture et approbation du compte-rendu de la réunion du 13/03/2015.

**MEMBRES DU CCAS**

Ce sujet n'avait pas lieu d'être mis à l'ordre du jour car les membres du CCAS ont été élus et désignés le 4 avril 2014.

**DEVIS INVESTISSEMENT**

Le montant prévisonnel de la Rue de la Rouaze et de l'Eglise est de 23 100 € TTC.

Le montant prévisonnel de la Rue des Lorrains est de 63 900 € TTC.

Les travaux seront réalisés en fonction des ressources de la commune.

Le busage du fossé, dans la Rue des Lorrains, est un dossier prioritaire, pour un montant de 11100 € TTC.

**QUESTIONS DIVERSES**

☞ Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la réception de deux courriers reçus de certains consorts Pillière. Le Maire précise qu'il a donné suffisamment de renseignements et qu'il ne répondra pas à ces courriers. Par contre, il tient à leur disposition la délibération de la PVR.

☞ Lavoir : une entreprise sera contactée pour le déboucher.

☞ Une mise en demeure va être adressée à EARL PILLIERE, Messieurs Bertrand HOCHÉ et Laurent LAHAYE concernant la saleté du Chemin de Saint-Robert. Plus particulièrement pour Monsieur Bertrand HOCHÉ, la divagation de ses animaux.

\*\*\*\*\*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.